

**DÉLIBÉRATION N°220 DU SYNDICAT MIXTE
"SEVERAC CARREFOUR AVEYRON"**

Délibération prise en séance du 17 FEVRIER 2026 à 9H20

L'an deux mille vingt-six, le 17 FEVRIER à 9 H 20, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « SEVERAC CARREFOUR AVEYRON » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M. Edmond GROS, M. Damien LAURAIN, Mme Mélanie BRUNET, M. Evelyne ESTRISPEAU

Etaient absents et représentés :

- Mme Christiane MARTIN a donné pouvoir à Mme Evelyne ESTRISPEAU

Objet : Budget Primitif 2026

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 17 février 2026 ont été adressés à ses membres le 4 février 2026 ;

Vu l'examen du rapport concernant le Budget Primitif 2026, ci-annexé,

Vu le Budget Primitif 2026 ci-annexé,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- D'ADOPTER l'ensemble des inscriptions en dépenses et en recettes du Budget Primitif 2026 par section et par chapitre.

Le Président du Syndicat Mixte



M. Arnaud VIALA

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- | | |
|--|----------|
| - Nombre de membres en exercice : | 9 |
| - Nombre de membres présents : | 7 |
| - Nombre de suffrages exprimés : | 8 |